

Communiqué
de presse

Montpellier, France, le 22 juin 2021 – 17h45 CEST

Intrasense annonce le succès de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires avec 4,9 M€ levés

Intrasense (FR0011179886 - ALINS), spécialiste des solutions logicielles d'imagerie médicale et concepteur de Myrian® (la « **Société** »), annonce aujourd'hui le succès de son augmentation de capital par émission d'actions nouvelles (les « **Actions Nouvelles** ») avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (DPS), dont la souscription s'est déroulée du 28 mai au 15 juin inclus (l'« **Augmentation de Capital** »).

Le montant brut de l'Augmentation de Capital s'élève à 4,9 M€ et se traduit par la création de 6 961 647 Actions Nouvelles, souscrites à un prix de 0,70 euro par Action Nouvelle, représentant une décote de 22,65% par rapport au dernier cours coté avant suspension de la cotation de l'action Intrasense le 24 mai 2021, soit 0,905 euro.

Le produit de cette émission d'Actions Nouvelles est destiné à financer les axes d'investissement suivants :

- Innovation : recrutement de talents pour renforcer l'équipe R&D ;
- Marketing : développement des réseaux de partenaires stratégiques et de leaders d'opinion (KOL) ;
- Commercialisation : renforcement des équipes commerciales et lancement de l'offre en Allemagne.

Ainsi, il est prévu une allocation d'environ 60% de la somme disponible à la R&D pour le développement d'une nouvelle ligne de produits en oncologie ainsi que pour l'évolution de la ligne de produits actuelle Myrian. Environ 40% de la somme disponible sera allouée au développement marketing et commercial de la Société en Europe et en Chine.

Ne pas distribuer, diffuser, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une sollicitation d'achat, de souscription ou de vente de valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique ou dans toute autre juridiction dans laquelle il serait illégal de le faire.

Nicolas Reymond, Directeur général d'Intrasense, déclare : « *Je tiens, au nom du Conseil d'administration et de toute notre équipe, à remercier l'ensemble des investisseurs qui ont contribué au succès de cette levée de fonds. Le très fort intérêt exprimé pour cette augmentation de capital démontre la pertinence de notre stratégie de croissance portée par deux lignes de produits présentant de fortes synergies technologiques et leur commercialisation sur le marché prometteur des solutions logicielles dotées d'intelligence artificielle en oncologie. Intrasense dispose désormais des ressources financières nécessaires à la concrétisation de son ambition, celle d'atteindre un chiffre d'affaires de 30 M€ à 5 ans et de devenir un leader mondial en imagerie médicale dédiée à l'oncologie* ».

Résultats de l'augmentation de capital

À l'issue de la période de souscription, les demandes de souscriptions totalisaient 11 290 510 actions, réparties comme suit :

- 3 499 418 Actions Nouvelles ont été souscrites à titre irréductible ;
- 7 791 092 Actions Nouvelles ont été demandées à titre réductible, correspondant à un taux de souscription d'environ 1,6 fois le montant cible de l'Augmentation de Capital (incluant les engagements reçus préalablement au lancement de l'opération).

Le montant de l'Augmentation de Capital s'élève à 4 873 153 euros et se traduit par l'émission de 6 961 647 Actions Nouvelles, souscrites à un prix de 0,70 euro par Action Nouvelle, réparties comme suit :

- 3 499 418 Actions Nouvelles ont été souscrites à titre irréductible ;
- 3 462 229 Actions Nouvelles ont été souscrites à titre réductible.

Le capital de la Société à l'issue de l'Augmentation de Capital s'élève à 1 566 370,70 euros, divisé en 31 327 414 actions de 0,05 euro de valeur nominale chacune.

Le règlement-livraison des Actions Nouvelles et leur admission aux négociations sur Euronext Growth Paris sont prévus respectivement les 24 et 25 juin 2021.

Les Actions Nouvelles porteront jouissance courante et seront négociées sur la même ligne de cotation que les actions existantes (ISIN FR0011179886).

Calendrier indicatif de l'opération

24 juin 2021	- Emission des Actions Nouvelles - Règlement-livraison des Actions Nouvelles
25 juin 2021	- Admission des Actions Nouvelles aux négociations sur Euronext Growth Paris

Incidence sur la situation de l'actionnaire

L'incidence de l'Augmentation de Capital sur la participation dans le capital de la Société d'un actionnaire qui détiendrait 1 % du capital social de la Société et ne souscrivant pas à celle-ci (calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital de la Société le 24 mai 2021) est la suivante :

	Participation de l'actionnaire en %	
	Base non diluée	Base diluée*
Avant l'opération	1,00	0,88
Après émission de 6 961 647 Actions Nouvelles	0,78	0,70

* en cas d'exercice des instruments donnant accès au capital représentant un nombre maximum de 3 410 086 actions nouvelles potentielles.

Incidence sur les capitaux propres

L'incidence de l'Augmentation de Capital sur la quote-part des capitaux propres consolidés par action (calculs effectués sur la base des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2020 et du nombre d'actions composant le capital social de la Société au 31 décembre 2020) est la suivante :

	Quote-part des capitaux propres (en euros)	
	Base non diluée	Base diluée*
Avant l'opération	0,088	0,078
Après émission de 6 961 647 Actions Nouvelles	0,069	0,062

* en cas d'exercice des instruments donnant accès au capital représentant un nombre maximum de 3 410 086 actions nouvelles potentielles.

Ne pas distribuer, diffuser, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une sollicitation d'achat, de souscription ou de vente de valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique ou dans toute autre juridiction dans laquelle il serait illégal de le faire.

Assemblée générale mixte du 30 juin 2021

Retrouvez dans [le guide de l'actionnaire](#) toutes les informations pratiques afin d'exercer votre rôle d'actionnaire.

Votre participation est décisive pour obtenir le quorum nécessaire à la tenue de cet événement et voter les résolutions.

Il est rappelé que l'AMF encourage vivement les actionnaires à exercer leur droit de vote, prérogative fondamentale de l'actionnaire.

À propos d'Intrasense

Créée en 2004, Intrasense développe et commercialise un dispositif médical unique, Myrian®, plateforme logicielle facilitant et sécurisant le diagnostic, la prise de décision et le suivi thérapeutique. Grâce à Myrian®, plus de 1000 établissements de santé répartis dans 40 pays bénéficient d'une plateforme unique et intégrée pour lire tout type d'images (IRM, scanner...). Enrichie d'applications cliniques expertes pour des pathologies spécifiques, Myrian® offre une solution de traitement d'image universelle, intégrable dans tous les systèmes d'information de santé. Intrasense compte 40 salariés, dont 15 dédiés à la Recherche et Développement. Labellisée « entreprise innovante » par la BPI, elle a investi plus de 10 millions d'euros en Recherche et Développement depuis sa création. Plus d'informations sur <http://www.intrasense.fr/fr/>.

Contacts

Intrasense
Jérémy Peyron
Responsable Marketing &
Communication
Tél. : 04 67 130 130
investor@intrasense.fr

NewCap
Communication financière
et relations investisseurs
Louis Tilquin
Tél. : 01 44 71 20 40
intrasense@newcap.eu



Ne pas distribuer, diffuser, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une sollicitation d'achat, de souscription ou de vente de valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique ou dans toute autre juridiction dans laquelle il serait illégal de le faire.